Je ne pus m'empêcher de les observer. Chose facile, car elles étaient placées sur un plan légèrement supérieur, d'où leurs yeux brillants, avertis, restaient fixés sur le voile traditionnel cachant le portrait

de la sainte, au-dessus de la chaire du Bernin.

La lecture du décret de béatification terminée, le voile fut retiré et la Bienheureuse apparut comme suspendue entre la terre et le ciel, aussitôt un flot de larmes inonda les visages que j'avais devant moi. Et j'eus la sensation que les cœurs de ces grandes filles étaient moins gonflés par la glorification d'une sainte qu'elles n'avaient pas connue que par l'apparition, dans une profusion d'or et de lumière, de la robe blanche et du voile noir de leurs mères bien-aimées.

En vérité, c'était, pour chacune, son propre sauvetage projeté sur la toile, sauvetage éclatant, vivant, incarné dans la vision de telle ou telle religieuse qui fut la seule femme assez persuasive, assez maternelle, assez puissante pour la détacher d'un milieu pervers

et l'attirer dans le cœur de Dieu.

Si je me suis oublié, ma Révérende Mère, à révéler des sentiments trop personnels au sujet de votre œuvre ignorée du grand public, c'est parce que ces impressions sont celles qui se dégagent de la lecture du beau livre de Gaëtan Bernoville. Permettez-moi de m'arrêter sur les derniers mots de sa conclusion, qu'il appelle avec tant de

vérité « son orante méditation ».

« Que l'humanité, ô Bienheureuse, rende grâce à l'Eglise catholique, apostolique et romaine de ce que vous ayez été placée sur le chandelier, au lieu, comme il arrive au destin de la femme, d'être ensevelie sous le boisseau. Sans elle, petite vendéenne, vous eussiez vécu dans l'activité réduite de quelque œuvre paroissiale ou dans la pénombre du foyer familial. Par elle vous avez créé un Empire. Et, du même coup, vous avez été Mère, indiciblement, comme en témoignent, par milliers et par milliers, les enfants que vous avez engendrées à l'éternelle vie. »

Angers, le 11 janvier 1950.

† JEAN-CAMILLE COSTES, évêque d'Angers.

## Secrétariat de l'Évêché

Dispenses accordées

Bans: Andrezé (2), Le Champ, La Chaussaire, Chemillé (Saint-Pierre), Fougeré, Les Gardes, Saint-Hilaire-Saint-Florent.

Affichage: Cerqueux-de-Maulévrier (2), Saint-Laurent-du-Mottay.

\* \*

MM. les Curés qui n'ont pas encore acquitté la contribution de 10 % et la cotisation pour les prêtres âgés ou infirmes sont priés d'effectuer au plus tôt ces versements.

## Décès dans le Clergé

S. Exc. Mgr l'Evêque recommande aux prières du Clergé, des Communautés religieuses et des fidèles le repos et salut éternel de l'âme de M. le chanoine Moreau (Henri), chanoine honoraire, curédoyen de Seiches, décédé le 17 janvier 1950, dans sa 81° année.